



Photo: Graeme Ellis

# FAUNE ET FLORE DU PAYS L'ÉPAULARD

## Introduction

---

Cet animal :

- a été observé aux quatre coins des océans du monde et sa distribution n'est pas circonscrite par la profondeur, la température ou la salinité de l'eau;
- est le plus grand représentant de la famille des delphinidés et vit en groupes de 10 à 40 individus;
- se sert de l'écholocation pour chercher de la nourriture ou s'orienter dans des eaux troubles;
- est réparti en différentes populations auxquelles on reconnaît différentes situations au Canada. En Colombie-Britannique, la population résidente du Sud est considérée comme étant en voie de disparition, tandis que la population résidente du Nord et la population migratrice sont considérées comme étant menacées. La situation de la population océanique (ou hauturière) est considérée comme étant préoccupante. La population de l'Atlantique Nord-Ouest et de l'est de l'Arctique n'est pas listée comme espèce en péril, mais le COSEPAC recommande le statut de préoccupante.

## Description

---

L'épaulard (*Orcinus orca*) est assurément l'un des mammifères marins les plus facilement reconnaissables. Sa taille de six à huit mètres, son poids de quatre ou cinq tonnes, sa belle livrée noir et blanc, de même que sa silhouette longue et arrondie ne permettent pas de s'y méprendre. C'est souvent la haute nageoire dorsale que l'on aperçoit en premier. Chez les mâles qui ont terminé leur croissance, cette nageoire s'élanche verticalement et mesure souvent jusqu'à 1,8 mètre. Elle est recourbée et d'une hauteur inférieure à un mètre chez les femelles et les jeunes épaulards. Derrière la nageoire dorsale, les épaulards ont une tache grise en forme de selle. La forme de la nageoire dorsale et de cette « selle », ainsi que les marques et cicatrices naturelles qui les parsèment, sont propres à chaque épaulard.



Photo: Graeme Ellis

## Aire de répartition

---

L'épaulard est un animal cosmopolite : sa présence a été observée aux quatre coins des océans du monde, bien qu'elle tende à se faire plus dense dans les régions relativement froides. On trouve des épaulards dans tous les océans qui bordent le Canada, et parfois également dans la baie d'Hudson et le golfe du Saint-Laurent. En Colombie-Britannique, on a pu en observer dans la quasi-totalité des zones marines, y compris dans de nombreux bras de mer et passes étroites.

La distribution des épaulards n'est pas circonscrite par les différences de profondeur, de température ou de salinité des milieux marins. On a constaté leur présence aussi bien dans des eaux peu profondes (de plusieurs mètres) que dans les profondeurs hauturières. Les épaulards résidents sont divisés en deux colonies distinctes : les résidents du Nord et du Sud. La colonie du Nord peuple les eaux du nord de l'île de Vancouver

et celles qui bordent la côte continentale. Les résidents du Sud se trouvent pour leur part au sud de l'île de Vancouver. La population hauturière est restreinte et peu étudiée. On a aperçu certains de ses membres jusqu'aux latitudes de la Californie centrale, vers le sud, et de l'Alaska, au nord.



## Alimentation

À l'échelle de leur aire de répartition mondiale, les épaulards se nourrissent d'un large éventail de proies, notamment des calmars, des poissons, des tortues marines, des oiseaux de mer, des loutres de mer et de rivière, des otaries, des manchots, des dauphins et d'autres grands cétacés, comme les baleines bleues. Les épaulards résidents du Nord et du Sud, cependant, mangent surtout des poissons. On ne sait pas quels animaux forment la proie préférée de la population océanique; ce sont probablement les poissons. L'alimentation des épaulards migrateurs est principalement composée d'autres mammifères marins. Cependant, comme ils cherchent souvent de la nourriture dans les zones intertidales, à marée haute, et qu'ils séjournent ainsi régulièrement dans des eaux de moins de cinq mètres de profondeur, on a constaté qu'à l'occasion les épaulards migrateurs mangeaient des chevreuils, des orignaux, des sangliers ou d'autres animaux terrestres.

Dernièrement, des chercheurs de la côte ouest du Canada ont examiné la relation étroite entre les populations de saumon quinnat et le taux de mortalité des épaulards résidents. Les années au cours desquelles les saumons sont nombreux, les populations d'épaulards présentent un taux de natalité supérieur à leur taux de mortalité. Les années au cours desquelles il y a moins de saumons, c'est l'inverse. Des relations semblables commencent à se dégager, sur un long intervalle, du côté des épaulards migrateurs (qui se nourrissent pour leur part de mammifères). Cette étude révèle les conséquences dévastatrices d'un déséquilibre des réseaux trophiques dans la nature, de même que l'interdépendance fondamentale des espèces diversifiées qui peuplent les zones maritimes canadiennes.

## Conservation

L'épaulard Les polluants organiques persistants (POP) sont des produits chimiques qui se sont infiltrés dans les milieux écosystémiques des quatre coins du monde, et dont les répercussions se font ainsi sentir sur des espèces appartenant à tous les niveaux trophiques. Pour apprécier le contexte, mentionnons que les épaulards migrateurs qui vivent au large de la Colombie-Britannique constituent à ce jour la population de mammifères marins la plus contaminée par les POP dans le monde, et les épaulards résidents ne sont pas loin derrière. Les chercheurs ne savent pas encore quelles seront, en dernière analyse, les conséquences d'une telle exposition des épaulards, mais des études menées ailleurs montrent que, chez les phoques exposés à des déchets toxiques dans une mesure semblable, le risque de maladie et de perturbation de la reproduction est plus élevé.



Autre question préoccupante en ce qui a trait aux épaulards : la disponibilité et la vitalité de leurs proies. La pollution de l'eau met en péril les espèces dont se nourrissent les épaulards, et la pêche sportive comme la pêche commerciale ont réduit les populations de saumons sur lesquelles repose de manière fondamentale le régime alimentaire des épaulards. De même, la proximité des habitats des épaulards et des centres urbains a entraîné des collisions plus fréquentes avec les bateaux et une exposition à un nombre considérablement plus élevé de déversements d'hydrocarbures. Il se peut aussi que les excursions très répandues d'observation récréative des baleines, un secteur en expansion, puissent avoir des répercussions néfastes. Puisque les cétacés communiquent entre eux et situent leurs proies à l'aide d'un répertoire précis de sons, la pollution acoustique que produisent les bateaux d'observation de baleines pourrait avoir des conséquences non négligeables sur la santé des épaulards.

### Les mesures prises

C'est en 1970, dans le cadre du Wildlife Act de Colombie-Britannique, qu'ont été introduites les premières dispositions législatives de protection des populations d'épaulards des eaux de cette province. En 1982, les épaulards ont été inclus dans la réglementation établie en application de la Loi sur les pêches du Canada. En vertu de cette réglementation, la chasse aux épaulards est interdite à moins qu'un permis soit émis à cet effet, exception faite de la chasse par les Autochtones. Aucun permis n'est actuellement émis. Des directives relatives à l'observation ont également été mises en place pour réduire au minimum les interférences néfastes que peuvent produire les bateaux.

Pêches et Océans Canada élabore actuellement une stratégie de rétablissement des épaulards résidents du Sud dans les eaux du nord-est du Pacifique. La planification des mesures de rétablissement s'effectue en deux étapes. Il s'agit dans un premier temps d'élaborer une stratégie précisant les objectifs de rétablissement et de dessiner les lignes générales des moyens qui permettront de parer aux dangers immédiats pour la survie des épaulards. La deuxième étape consiste à élaborer un plan d'action esquissant des programmes et stratégies qui assureront une protection et un rétablissement efficaces de la population des épaulards résidents du Sud.

On envisage maintenant une stratégie de rétablissement des épaulards migrateurs au titre de la LEP. La stratégie aura pour objectifs à long terme de mieux comprendre :

- les répercussions des contaminants;
- le type d'accouplement des épaulards, pour évaluer la viabilité des populations;
- le régime alimentaire et la position des épaulards à tout moment de l'année.

### Que pouvez-vous faire?

Les épaulards n'obtiendront la protection dont ils ont besoin que si les Canadiens s'emploient tous de concert à réduire les périls auxquels ces animaux sont exposés. Renseignez-vous davantage au sujet des épaulards et comprenez quels dangers d'origine humaine les menacent, par exemple l'empêchement dans les engins de pêche, la pollution acoustique, la pollution de l'eau et les collisions avec les bateaux. Afin de mieux protéger l'habitat nécessaire aux épaulards, faites ce dont vous êtes en mesure pour atténuer ces dangers dans toutes les circonstances qui s'y prêtent.

Vous pouvez vous joindre au British Columbia Wild Killer Whale Adoption Program, administré conjointement par l'Aquarium de Vancouver. Ce programme vous fera découvrir le concept d'intendance environnementale et vous permettra d'en apprendre davantage au sujet des épaulards, de leur habitat fragile et des moyens de contribuer à la conservation des milieux marins et des espèces qui les peuplent. Pour en savoir plus (en anglais).

Ou encore : participez à un programme d'intendance comme le B.C. Cetacean Sightings Network. Ce réseau vise principalement à identifier les habitats de première importance et à favoriser la réduction des périls auxquels les cétacés sont exposés. Il tient en outre une vaste base de données de rencontres de cétacés rapportées par les marins le long des côtes de la Colombie-Britannique. [Pour en savoir plus](#) (en anglais).

## Ressources

---

Espèces aquatiques en péril, ministère des Pêches et des Océans du Canada

<http://www.dfo-mpo.gc.ca/species-especes/index-fra.htm>

Registre de la LEP

[www.registrellep.gc.ca](http://www.registrellep.gc.ca)

Programme d'intendance de l'habitat pour les espèces en péril (PIH)

<http://www.ec.gc.ca/hsp-pih/default.asp?lang=Fr&n=59BF488F-1>

B.C. Cetacean Sightings Network (en anglais)

<http://www.wildwhales.org/>

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Environnement, 2004, 2007, 2010.  
Tous droits réservés.

Texte : Ministère des Pêches et des Océans du Canada; informations de base fournies par Environnement Canada en mars 2004.

Révision : Tobi McIntyre, 2007; Dr. Lance Barrett-Lennard, 2010.

Photos : Graeme Ellis